



Romagnat



CLERMONT
COMMUNAUTÉ

ROMAGNAT info



Dossiers du mois :

- *Nouvel outil informatique*
- *Environnement*

Bulletin Municipal - n° 67 - juin 2009

Bulletin Municipal n°67

Directeur de la publication :

FRANÇOIS FARRET, Maire

Coordination :

FRANÇOISE CHAPUT

Réalisation :

Service Communication

Comité de lecture :

RÉMY SERPOLAY, PAUL SUTEAU,
ALBERT ODOUARD, ANDRÉE HUGOND,
MARIE-HÉLÈNE DAUPLAT, JACQUES SCHNEIDER

Impression :

Imprimerie SIC

7, rue Joseph Desaymard - ZAC La Pardieu
63000 CLERMONT-FERRAND

Imprimé sur papier recyclé Cyclus Print,
sous le label IMPRIM' VERT®

N° ISSN : 1283 - 5080

Tiré à 4100 exemplaires

Distribué par la société ADREXO

CONSEIL MUNICIPAL

Maire : FRANÇOIS FARRET

1^{er} Adjoint : MARIE-FRANÇOISE BERKANI

2^{ème} Adjoint : FRANÇOIS RITROVATO

3^{ème} Adjoint : BERNADETTE ROUX

4^{ème} Adjoint : JEAN-CLAUDE BENAY

5^{ème} Adjoint : MARIE-CHRISTINE GIRAUD

6^{ème} Adjoint : JEAN-MICHEL LAUMONT

7^{ème} Adjoint : FRANÇOISE CHAPUT

8^{ème} Adjoint : JEAN-MAX BOURLIER

Conseillers Délégués :

ALBERT ODOUARD, NAYMA GUERMITE,
ANTONIO NEVES, NATHALIE TAVARES,
RÉMY SERPOLAY, FATIMA RATURAS,
MICHEL JOACHIN, PATRICK CRESSEIN,
GUY DOR, PAUL SUTEAU.

Conseillers Municipaux :

LAURENCE MIOCHE-JACQUESSON,
LÉNAÏCK WEISZ-PRADEL,
VIVIANE GORCE, BRIGITTE PALLUT,
JACQUES SCHNEIDER,
MARIE-JEANNE GILBERT,
GILLES VAUCLARD, MARTINE ARNAL,
FRÉDÉRIC SIEGRIST,
MARIE-HÉLÈNE DAUPLAT.



- 3** ÉDITO
- 4** ÉVÈNEMENTS MARQUANTS
- 6** DOSSIERS DU MOIS
- 12** ÉCONOMIE
- 13** DIVERS
- 14** CULTURE
- 16** VIE ASSOCIATIVE
- 18** LIBRE EXPRESSION
- 20** VIE ASSOCIATIVE (SUITE)
- 29** TRAVAUX
- 30** INFORMATIONS MUNICIPALES
- 32** INFOS SOCIALES
- 33** JEUNESSE



Bonjour,

Accueillir de nouveaux habitants, rajeunir la population, construire des logements sociaux, je n'ai encore jamais rencontré personne qui soit contre. Mais la phrase qui suit cet accord de principe est toujours et inmanquablement « mais, monsieur le maire, pas ici : c'est trop haut, ce n'est pas adapté, ça va changer le paysage, ça va faire trop de monde, ça va nous gêner... »

Vouloir juger l'urbanisme et l'habitat à l'échelle du pâté de maisons, du quartier, condamne à l'immobilisme, au repli sur soi, au syndrome du dernier arrivé (après moi, plus question de modifier quoi que ce soit), à l'embellissement de ruines plutôt qu'à une réflexion sur la réorganisation de l'espace.

Le cap, que nous avons fixé pendant la campagne électorale, c'est le développement de Romagnat au sein de l'agglomération clermontoise. Politique du logement, urbanisation, équipements, accessibilité, plan de circulation, qualité de la vie : nous prenons les décisions pour faire avancer tous ces dossiers. C'est notre devoir d'avoir une vision globale, de nous projeter dans l'avenir sans nous laisser arrêter par les intérêts de tel ou tel groupe, sans céder au clientélisme, sans avoir peur d'être impopulaire.

Et la démocratie participative ? Oubliée ? Une promesse non tenue ?

Bien sûr que non !

Cette participation que nous vous proposons déjà (les différents conseils participatifs) sera continue tout au long de notre mandat avec différentes méthodes. Grâce à cela, vous avez le choix de participer à la transformation de la somme des intérêts individuels en un espoir collectif pour la commune.

Nous sommes en train de préparer des outils pour vous permettre d'évaluer notre politique dès l'année prochaine.

Entre deux élections, nous souhaitons vraiment réactiver la responsabilité citoyenne de chacun.

Plus légèrement, mais tout aussi important pour le plaisir de vivre à Romagnat, juin et juillet reviennent, avec le soleil, espérons le, mais surtout avec une multitude d'animations sur la commune : le festival de théâtre pour enfants, la randonnée « clair de lune » (passés à la parution de ce bulletin), un concert dans l'église le 19 juin, la fête de la rue, Romagnat en folklore, le feu d'artifice et son bal du 13 juillet, un été au ciné, des expositions et j'en oublie sûrement.

C'est aussi cela la qualité de la vie. Que le monde associatif en soit remercié.

Je vous souhaite au nom de tout le conseil municipal un excellent été.

*François Farret
Maire de Romagnat
Vice-président de Clermont-Communauté.*

Ça s'est passé à Romagnat



► 22^{ème} Semaine de la Poésie

10 mars 2009



C'est dans ce cadre que les Romagnatois ont eu la chance de recevoir Hervé Le Tellier, poète membre du mouvement littéraire OULIPO, écrivant en inventant et en s'imposant des contraintes.

C'est dans la salle des mariages de la Mairie qu'un nombreux public a été tour à tour ému, amusé et toujours enthousiasmé par ce jeu rigoureux et ludique autour des sons, des mots, des phrases, lus et racontés par Hervé Le Tellier et des étudiants de l'IUFM.

Une très belle soirée poétique qui sera, n'en doutons pas, reconduite au prochain printemps.

► Parcours du cœur

Dans le cadre de la manifestation nationale de la Fédération Française de Cardiologie, à l'initiative de B. ROUX et F. RATURAS, la municipalité a organisé un parcours du cœur le dimanche 29 mars de 9h à 17h, avec des circuits de marche, de course à pied, et de vélo tout terrain.

Une première sur Romagnat qui affiche déjà son palmarès :

- Nombreuses visites au stand d'information pour se persuader des bienfaits de l'activité physique, de l'importance d'une alimentation équilibrée et des effets nocifs du tabac ;
- 42 coureurs et 69 marcheurs ont parcouru un des trois circuits de 8 km, 5 km et le tour du parc avant de recevoir un diplôme de participation ;
- 85 personnes ont accepté le dépistage du taux de cholestérol et le contrôle de leur tension artérielle ;

- 80 personnes ont été sensibilisées aux gestes de premiers secours, massage cardiaque et utilisation du défibrillateur par les pompiers de Romagnat ;
- Parallèlement 35 personnes ont reçu la même sensibilisation aux gestes qui sauvent par l'association «Etre et savoir» dans la deuxième quinzaine de mars.

29 mars 2009



► Chasse aux oeufs de Pâques

12 avril 2009



C'est dimanche 12 avril, entre deux averses, dans la cour de la Mairie, qu'était donné le départ d'un jeu d'énigmes organisé par Madame Nathalie TAVARES, conseillère déléguée aux affaires culturelles et à la Jeunesse.

Les enfants des écoles de Romagnat et de Saulzet-le-Chaud, accompagnés de leurs parents, ont ainsi pu passer un agréable moment et repartir satisfaits de cette matinée, paniers remplis d'œufs en chocolat, après avoir partagé une collation offerte par la municipalité. Une heureuse initiative que la centaine de participants souhaite voir reconduire l'année prochaine.

Ça s'est passé à Romagnat



► Service éducation, jeunesse, vie associative, culturelle et sportive

L'équipe municipale a décidé de créer ce nouveau service en confiant sa coordination à Christophe LEGAY qui jusqu'à présent était mis à la disposition du Foyer Laïc d'Éducation Populaire.

Début mai 2009



Les principales missions de ce nouveau service consisteront à mettre en place les différentes actions de **la politique culturelle** décidée par la commune en établissant une programmation annuelle de spectacles, d'expositions et de manifestations diverses. L'objectif principal de cette mission est avant tout de *rendre la culture accessible au plus grand nombre*.

La **politique enfance jeunesse** de la commune se traduit par des formes diversifiées souvent

conduites par les associations avec un soutien fort de la collectivité.

Le Projet Educatif Local et le Contrat Enfance Jeunesse, outils essentiels de cette politique, ont été construits en partenariat et avec les soutiens de la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports et de la Caisse d'Allocations Familiales du Puy-de-Dôme. Cette coordination se verra renforcée afin que les actions répondent mieux aux besoins et intérêts des enfants, des jeunes et de leurs familles. *Favoriser l'accessibilité de la jeunesse aux loisirs éducatifs, aux sports, à la culture, à l'éducation populaire* demeure en ce domaine l'objectif principal.

Sans se substituer au travail des associations et de leurs nombreux bénévoles, le service créé aura pour mission de **coordonner et de soutenir la vie associative et sportive** de notre commune en *renforçant notamment les actions d'intérêt général*.

Le **service** rassemblera maintenant l'ensemble du **personnel municipal** intervenant dans le cadre **des écoles** et autour de l'école, ainsi que les personnels **mis à disposition** à temps partiel **des associations**. *Améliorer les conditions d'accueil et l'environnement éducatif des enfants au sein de l'école, durant les temps périscolaires ; structurer l'action de l'équipe d'agents municipaux autour d'un projet fédérateur et dynamique* seront les objectifs principaux de cette mission.

► Service Social

Madame HOUSIER est la responsable du service social nouvellement créé. Sous sa direction, ce service aura pour missions principales :

- d'évaluer les aides actuelles, du degré de service rendu et en fonction des résultats du maintien, du développement ou non de ces aides ;
- de créer une structure pour aider à la prévention des situations d'exclusion et de précarité ;
- de créer de nouvelles aides favorisant l'insertion dans la vie active ;
- de participer à la création d'un hébergement temporaire pour personnes dépendantes.

Madame HOUSIER est également responsable d'un guichet unique auprès duquel les administrés concernés par l'aide sociale pourront recueillir tous les renseignements dont ils auront besoin, sans multiplication de déplacements inutiles et éprouvants.

Début mai 2009



Le travail du service social se fera en collaboration avec la commission municipale solidarité et le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale.



www.ville-romagnat.fr

Le nouveau site Internet de la ville de Romagnat est arrivé : vous pouvez dès maintenant le découvrir en vous connectant sans modération sur www.ville-romagnat.fr
Un site Internet clair, vivant, une architecture simple permettant d'accéder facilement aux informations recherchées : tels étaient les objectifs que nous nous étions fixés préalablement à la reprise du site de la ville de Romagnat.

Il est désormais possible de vous inscrire à la Newsletter municipale. Vous recevrez alors régulièrement, sur votre messagerie Internet, les informations sur la vie municipale : activités associatives à Romagnat, réunions municipales, manifestations culturelles, ...

Plan du site

- Actualités
 - Agenda des Manifestations
 - Ça c'est passé à Romagnat
 - Publications
- Services en ligne
 - Démarches administratives
 - Démarches locales en ligne
 - Demande d'acte de naissance
 - Demande d'acte de mariage
 - Demande d'acte de decès
 - Locations de salles
- Découvrir Romagnat
 - Présentation
 - Jumelage
 - Plan interactif de la commune
 - Histoire
 - Patrimoine
 - Visiter les environs
 - Restauration
- Politique de proximité
 - Référents de quartiers
 - Visites de quartiers
 - Numéro vert
 - Conseils Participatifs
- Vie municipale
 - La Mairie
 - Coordonnées et Horaires d'ouverture
 - Services municipaux
 - Les installations communales
 - L'équipe municipale
 - Commissions et Délégations
 - Commissions
 - Délégations aux différents organismes
 - Budgets communaux
 - Tarifs communaux
 - Projets en avant-première
 - Conseils Municipaux
 - Appels d'offres
- Economie et Emploi
 - Entreprendre
 - Zones d'activité
 - Offres d'emploi

- Vivre à Romagnat
- Education
 - Ecoles communales
 - Autres établissements scolaires
 - Services périscolaires
 - Inscription Cantine
- Environnement
 - Tri des déchets
 - Déchetterie
 - Règles d'urbanisme
 - Règles de bon voisinage
 - Dossier : l'Eau
- Sports et Loisirs
 - Équipements sportifs
 - Médiathèque
- Informations pratiques
 - Informations utiles
 - Numéros urgents / utiles
 - Transports
- Social
 - Seniors
 - Culture
- Associations
 - Les associations de la ville
 - L'agenda des associations


Un nouveau site Internet

Le nouveau site Internet est enfin disponible sur : <http://www.ville-romagnat.fr>.
Nous devons le graphisme du bandeau de la page d'accueil aux élèves du lycée Vercingétorix, classe de Mme Maugé, associés aux artistes de l'équipe municipale.
L'arborescence du site nous a été proposée par la société Magnus ; nous y avons ajouté quelques items qui nous étaient chers. La saisie des données est l'œuvre du service communication. Nous sollicitons nos concitoyens pour signaler oublis et erreurs à : contact2008@ville-romagnat.fr.

Vous y découvrirez la possibilité d'effectuer en ligne un certain nombre de démarches administratives ou de recueillir des informations propres à améliorer votre vie quotidienne :

- demande de pièces d'état civil ;
- consultation des tarifs municipaux ;
- recherche d'une adresse sur Romagnat et d'un itinéraire ;
- consultation de la météo locale ;
- agenda des manifestations à venir ou compte-rendu des activités récentes ;

- informations sur l'activité de votre municipalité, sur ses projets ;
- consultation de l'agenda des disponibilités des salles communales, salle par salle ;
- équipements municipaux ;
- ...

Au fil du temps, inscription à la cantine, consultation des menus, paiements en ligne (cantine, salles, ...) ;

CARRFOUR D'ÉCHANGES

→ Salle de Réception

Tarif 1 AN	Tarif 10/12 ANS
45,00 €	45,00 €

→ Salle des Sports

Tarif 1 AN	Tarif 10/12 ANS
146,00 €	206,00 €
206,00 €	250,00 €
250,00 €	322,00 €

→ COMPLEXE POLYVALENT

→ Salle de Sports

Tarif 1 AN	Tarif 10/12 ANS
146,00 €	206,00 €

→ Salle André RAYNOUD - HALL

Tarif 1 AN	Tarif 10/12 ANS
146,00 €	206,00 €

Météo

Romagnat

24/06/2009 - soir
26°C

26/06/2009 - matin
20°C

28/06/2009 - après-midi
28°C

MSTEO FRANCE
Service météo en ligne
www.mstefrance.com

Les Installations communales

→ Installations sportives

- Salle des Sports, complexe polyvalent, avenue des Périssons
- Salle de Gym, complexe polyvalent, avenue des Périssons
- Terrain polyvalent, avenue des Périssons
- Cours de Tennis extérieurs, rue du Stade
- Stade des Romagnats - Terrain d'entraînement, terrain adjacent au terrain d'entraînement, avenue des Périssons
- Terrain de Football, avenue des Périssons, rue Henri Doreau et Ligne
- Terrain de Football, avenue de la République
- Salle de Tennis de table, rue FLEU, avenue de la République
- "Arrière de jeu" André RAYNOUD, rue FLEU, avenue de la République
- Terrain de Jeu, rue Jacques Prévert, à Sauterelle-Chaud

→ Salle des Fêtes André Raynaud

Complexe polyvalent,
Avenue des Périssons,
63540 ROMAGNAT

Réserver

Réserver une salle

Disponibilités par mois

Mois	Année	Mois	Année	Mois	Année
10	2009	11	2009	12	2009

CARRFOUR D'ÉCHANGES - Salle de Réception

11 - 10 - 2009

Si l'ouverture du nouveau site Internet municipal porte l'image de la relation que la municipalité souhaite promouvoir avec les Romagnatois, elle ne saurait pour autant masquer la profonde onde de choc informatique qui vient de toucher l'ensemble des services municipaux depuis un an.

Fidèles à notre méthode, nous avons commencé par poser sans trop faire de bruit le socle d'un outil que nous avons voulu ouvert avec des applications interactives, sécurisé afin de rationaliser la gestion municipale et de tirer le meilleur profit de nos investissements.

Cette restructuration informatique, qui a concerné l'ensemble des services municipaux, est destinée à améliorer leur efficacité par des conditions de travail améliorées et à fournir un meilleur service aux citoyens de Romagnat.



Elle a été conduite par **Bruno LACHAVE**, coordinateur spécialement recruté à cette occasion. Chacun, élu ou agent, a pu profiter de sa disponibilité, de ses compétences et de ses conseils, et relever l'excellence de sa prestation.



L'installation de la majorité des **nouveaux logiciels** mis en place à la mairie est déjà terminée et donne entière satisfaction.

La Société MAGNUS®, principal fournisseur national de solutions informatiques des communes qui avait été retenue, a procédé aux installations et formations impliquant tous les services municipaux.

- début Décembre la **gestion financière (MAX®)** et celle de la **paie et des ressources humaines (MAGNOLIA®)** étaient fonctionnelles ;
- les nouvelles listes électorales ont pu être établies en Janvier grâce au nouvel outil mis en place pour les **élections (MAGORA®)** ;
- février a vu la gestion de **l'état civil (MAGORA®)** passer d'un traitement manuel à un traitement informatisé ; ce logiciel, comme celui des élections, est doté de fonctionnalités permettant la **liaison directe avec** les services de **l'INSEE**, épargnant ainsi la saisie manuelle qui était encore en vigueur à Romagnat, pour satisfaire aux exigences réglementaires ;
- en Mars, un logiciel performant de gestion des **marchés publics (SOLON®)**, interconnecté avec la gestion financière, s'est substitué au traitement manuel actuel qui était en vigueur ;
- la gestion informatique de l'ensemble des **cimetières (MAGORA®)** de Romagnat, Opme et Saulzet-le-Chaud et des concessions est en cours d'installation ; elle repose sur une cartographie numérisée des cimetières et sera opérationnelle dans les prochaines semaines facilitant grandement le travail des agents.

Côté **matériel, sécurité et services**, les chantiers ouverts ont notamment permis, outre la **reprise intégrale et l'extension du câblage réseau**, la mise en place d'un service de **messagerie** ouvert à l'ensemble des services.

Les circuits de validation comptable s'appuieront sur cette messagerie, contribuant ainsi à la dématérialisation des différentes opérations.

Ont également été réalisés :

- la **mise en réseau** des services de l'Hôtel de ville avec ceux **des Ateliers municipaux** qui peuvent ainsi bénéficier de toutes les fonctionnalités offertes aux services techniques et administratifs municipaux ;
- la dotation du **CCAS**, via la **crèche** et la **halte-garderie « Gribouille et Carapate »** qui étaient démunies de tout équipement informatique, d'un lien avec l'Hôtel de ville et ses services ;
- l'installation d'un lien réseau avec **les écoles** Jacques Prévert, Louise Michel, l'école de Saulzet-le-Chaud. Ceci leur permettra bientôt de profiter des **protections** anti-virus et anti-spam de l'équipement central, ainsi que d'une **sécurité** par rapport à la nature des sites ouverts aux enfants ;
- la mise en place d'un lien réseau avec **l'EHPAD** qui, bien que dotée d'un équipement indépendant, a souhaité profiter à court terme des services offerts par la municipalité en matière de sécurité et de messagerie.

Escroqueries sur Internet

L'escroquerie sur le réseau Internet est en forte hausse + 43 % par rapport à 2007, c'est le constat que fait la gendarmerie du Puy-de-Dôme.

Plusieurs mauvaises surprises : objet payé mais jamais livré ou non conforme à la commande ou contrefait...

Les « cybercriminels » comptent avant tout sur la naïveté des usagers d'Internet (58 % des foyers français).

Les services de police et gendarmerie nous donnent ces 8 conseils afin de minimiser les risques :

- Privilégiez les achats sur des sites français connus, la loi française protège les acheteurs ;
- Méfiez vous des trop bonnes affaires ;
- Méfiez vous des pourriels (ou SPAM) ;
- Après avoir commandé en respectant les règles précédentes, si vous payez par carte bancaire, n'acceptez la transaction que si vous êtes redirigé sur un site sécurisé ;
- N'envoyez jamais de paiement en espèce via des organismes tels que Western Union ;
- Sur ebay, n'hésitez pas à payer en utilisant Paypal ;
- Ne surfez pas sur Internet sans logiciels anti-virus, anti-Spam, anti-hameçonnage et firewall à jour.

Propreté de la Ville

Pour améliorer le cadre de vie, la municipalité a mis en place différentes actions au niveau des espaces verts (amélioration du fleurissement, aménagement paysager de ronds-points..., des bancs supplémentaires seront mis en place dans le parc).

La qualité de l'eau est prise en compte par l'étude entreprise par la SAFEGE sur les origines de la pollution de la Gazelle.

La propreté de la ville reste un problème à traiter : il est indispensable de sensibiliser les propriétaires sur les nuisances des déjections canines.

La situation dans certains quartiers devient intolérable (place Licciana Nardi, abords de l'école Louise Michel...) rendant difficile l'entretien des gazons ; des piétons se plaignent...

TOUS les propriétaires de chiens doivent être plus respectueux des trottoirs et de l'espace public. La municipalité a décidé de les aider pour garder une ville propre et préserver l'environnement.

Des « toutounets » vont être mis en place pour permettre à chaque propriétaire de ramasser les déchets de son chien.

Une prise de conscience citoyenne est indispensable pour que les mesures répressives prévues n'aient pas besoin d'être appliquées.



Le chien est le meilleur ami de l'homme, il doit devenir aussi le meilleur ami du citoyen.

AMAP

La réflexion autour de la mise en place d'un marché Bio, autour du commerce de proximité dans le cadre du développement durable, nous a conduits à nous intéresser aux AMAP.

Une AMAP (Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne) a pour objectif de mettre en place un partenariat entre un groupe de consommateurs et un groupe de producteurs locaux.

Les objectifs de ces associations sont de :

- préserver l'agriculture paysanne locale et régionale, socialement équitable ;
- préserver l'environnement par des pratiques agricoles écologiques ;
- établir un commerce équitable entre producteurs ;
- inciter les consommateurs à avoir une alimentation de qualité ;

- responsabiliser les consommateurs à travers un engagement citoyen et solidaire ;
- établir un dialogue entre producteurs et consommateurs.

L'intérêt :

- pour le producteur, le maintien de son activité par la garantie de revenu ;
- pour le consommateur, d'avoir des aliments frais de qualité, souvent biologiques ;
- pour les deux partenaires, un prix équitable.

L'association souscrit à une charte, organise la livraison des produits, organise la régulation entre amapiens, entre amapiens et producteurs

La commission municipale qualité de la vie s'occupe de ce projet. Il sera mis en place au cours du deuxième semestre 2009.

Utilisation des produits phytosanitaires

La réglementation et donc les pratiques concernant les produits phytosanitaires ont très nettement évolué depuis les années 1990, allant dans le sens d'une protection de l'environnement (en particulier des ressources en eau) et des utilisateurs.

Cela a donc conduit à réévaluer les produits, à utiliser des produits plus ciblés en fonction de l'action attendue, à réduire les doses maximales autorisées, à réglementer des modes opératoires.

La commune de Romagnat est sensibilisée depuis quelques années à la problématique des produits phytosanitaires.

Quatre produits sont actuellement utilisés sur la commune (un anti germinatif de pré-levée, un anti germinatif de post-levée, un herbicide systémique et un herbicide de contact) pour l'entretien de la voirie, des cimetières, des allées du parc. Ces produits ont été choisis en fonction de leur efficacité, mais aussi de leur plus faible toxicité.

Différentes formations ont permis aux employés communaux de connaître la réglementation (toxicité des produits...) de maîtriser les pollutions ponctuelles (stockage, gestion de fond de cuve, emballages...) de doser l'application (choix du produit, dosage, étalonnage...) et de prendre toute mesure de protection individuelle.

La mairie s'est donc équipée d'un local de stockage conforme à la réglementation, d'un dosatron (acquis en 2000) qui permet d'obtenir le dosage précis en limitant les manipulations.

Des équipements de protection individuelle sont mis à disposition des employés.

Aucun produit phytosanitaire ne peut être considéré comme totalement anodin et certains produits jusque là considérés comme peu toxiques, suite à de nouvelles études, voient leur classement toxicologique modifié.

Le souci constant de la municipalité est donc de se tenir informée des réglementations qui évoluent, de diminuer toujours plus les quantités de produits utilisés, de trouver des solutions alternatives : l'acquisition d'un brûleur à gaz est prévue pour traiter les zones les plus sensibles (proximité de points d'eau, avaloirs).

La municipalité encourage tous ses concitoyens jardiniers, amateurs de fleurs, à modifier eux aussi leurs pratiques en matière d'utilisation de produits phytosanitaires.

NE JETEZ JAMAIS DE PRODUIT, MEME DILUE, DANS L'EVIER OU LE CANIVEAU,



Les phytosanitaires ne sont pas traités par la station d'épuration

PHYTEAUVERGNE - Des conseils pour les particuliers

Incidence des rejets de produits phytosanitaires sur la qualité de l'eau des rivières



Par exemple, un **bouchon de stylo** de désherbant peut **polluer 20 km** d'un cours d'eau de 1 x 0,5 m (au seuil de potabilité de 0,1 µg/L) (norme eau potable : 0,5 µg/L en concentration cumulée et 0,1 µg/L pour une molécule donnée)

ATTENTION : Eliminer un produit dans l'évier ou à l'égout revient à le déverser directement dans la rivière !!

L'eau des rivières est une ressource capitale : elle constitue un milieu de vie pour un grand nombre de variétés d'organismes. Par infiltration, elle alimente aussi, en partie, les nappes utilisées pour la production d'eau potable.

Source : Bretagne Eau Pure et FREDON Auvergne

Pour plus d'informations techniques : www.phyteauvergne.ecologie.gouv.fr rubrique « conseils / particuliers »

PHYTEAUVERGNE - Des conseils pour les particuliers

Les jardiniers amateurs contribuent aussi à la pollution de l'eau par les pesticides !

Quand on parle de pollution de l'eau par les pesticides, on pense aux agriculteurs, aux agents d'entretien des routes et aux agents communaux. On oublie les jardiniers amateurs !

Les particuliers utilisent eux aussi des pesticides (désherbants, insecticides, produits contre les maladies...) et ont souvent de très mauvaises pratiques, pouvant entraîner des pollutions importantes !



Le surdosage : il ne sert à rien (les doses conseillées sont celles calculées par le fabricant pour que le produit soit efficace) et peut même être néfaste pour les plantes à protéger ⇒ Utilisez la bonne dose !

Le mauvais produit employé : inefficacité pour le problème ciblé et risques de toxicité pour la plante elle-même ou l'environnement ⇒ Utiliser le bon produit, appliqué au bon endroit et au bon moment.



Les fonds de produits et les eaux de rinçage ne doivent pas être versés dans l'évier ou à l'égout : le rinçage du matériel de pulvérisation directement dans l'évier ou à l'égout est la plus mauvaise pratique car les pesticides rejoignent directement la rivière ! ⇒ Epanchez les eaux de rinçage sur de la terre.

L'application de pesticide avec un arrosoir est à proscrire. Cette pratique entraîne un important surdosage et un ruissellement immédiat du produit. ⇒ Utilisez un pulvérisateur bien réglé.



Il ne faut pas traiter par temps froid, chaud, pluvieux ou s'il y a du vent. Attention : une pluie quelques heures après l'application, entraîne les pesticides directement au cours d'eau !! ⇒ Traiter par temps doux et sans vent.



**Soyez vigilant dans votre utilisation de pesticides!
La qualité de l'eau dépend aussi de vous !!**

Pour plus d'informations techniques : www.phyteauvergne.ecologie.gouv.fr rubrique « conseils / particuliers »

Face à la crise économique

Le 25 mars dernier, une trentaine de chefs d'entreprises de Romagnat se sont retrouvés en Mairie, autour de François Farret, maire et de Jean-Max Bourlier, adjoint au Maire en charge du développement économique.

Cette rencontre, avait pour objectif d'entendre les difficultés éprouvées par les chefs d'entreprises, face à la crise économique actuelle et de leur apporter les informations nécessaires pour vivre cette période le plus facilement.

Dans un premier temps, un spécialiste de la DRIRE (Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement), en charge du déploiement

Dans un deuxième temps un représentant de l'AGEFOS PME (Organisme mutualisateur des fonds de la formation professionnelle) a pu informer les dirigeants sur les aides et les techniques à mettre en œuvre afin de limiter les conséquences sociales de cette crise. Des outils, des méthodes, ont ainsi été proposés afin d'éviter le recours au licenciement.

A l'issue de cette rencontre, Jean-Max Bourlier a confirmé aux chefs d'entreprises présents le soutien de la Municipalité dans cette période difficile et les a invités à prendre contact avec les élus.



sur l'Auvergne des mesures gouvernementales, a pu décrire de façon exhaustive les mesures prises afin d'accompagner les entreprises en difficulté : mesures financières, fiscales, sociales, etc.

Cette présentation, claire et pragmatique, a permis à chacun d'apprécier la simplicité d'accès à ces mesures et leur rapidité de mise en œuvre. Des noms, des numéros de téléphone, ont ainsi été communiqués afin que chacun sache précisément à qui et comment faire part d'une difficulté avant qu'elle ne devienne catastrophique pour l'avenir de l'entreprise.

Contacts :

- **Jean-Max Bourlier adjoint au Maire ;**
- **Marie Lozachmeur, responsable du service emploi/économie en Mairie.**

Téléphone : 04 73 62 79 63

Assemblée générale des DDEN

Les délégués départementaux de l'éducation nationale ont tenu leur assemblée générale le 25 avril à Romagnat en présence de Monsieur l'Inspecteur d'Académie, de Daniel Callewaert, président national, de Alain Bandiéra, président du Cercle Condorcet et de Guy Bonnemoy, président de l'Union départementale.

L'accueil des participants par François Farret, maire de Romagnat, chaleureux et engagé dans le combat pour défendre la Laïcité fut très apprécié par l'ensemble des participants et donna le ton à la journée.

Avant l'apéritif offert par la municipalité, un moment d'émotion lorsque Georges Haddou, délégué fédéral évoqua l'engagement et le travail accompli au sein du mouvement par Gisèle Rivet et lorsqu'elle reçut le diplôme d'honneur de la Fédération par le Président.

Après un excellent buffet convivial sous la verrière, l'après midi fut consacré à des échanges constructifs autour du « temps scolaire » et autour du « rôle social de et dans l'école ».

Les conclusions de ces échanges verront vraisemblablement une suite.



La matinée fut consacrée aux moments statutaires et aux différents rapports.

Etaient présents : Alain Néri, Serge Godard, Laurent Dubien, inspecteur de l'éducation nationale, des représentants d'associations amies et de parents d'élèves.

Une excellente journée, de l'avis général, par la qualité et la richesse des échanges.

Nos remerciements chaleureux et sincères à tous les acteurs au sein de la municipalité et des personnels qui nous ont beaucoup aidés pour que cette journée soit une réussite.

Annie Berthuet

Tournoi de Badminton

Dans le cadre du sport scolaire, les enfants de Romagnat découvrent différentes activités sportives tout au long de l'année.

Un cycle d'apprentissage se termine en général par une compétition (comme ici, un tournoi de badminton à l'école Jacques Prévert).

Prochain rendez vous pour toutes les écoles de Romagnat : meeting d'athlétisme au Stadium Pellez en juin.





Théâtre « Maudit Héritage »

Vendredi 20 Mars 2009, en soirée, le Comité des Fêtes a proposé, salle André Raynoird, « Maudit Héritage », une comédie en quatre actes de Béatrice DAVAULT, remarquablement interprétée par les acteurs du Théâtre Amateur Mozacois, accompagnés au piano par Fabrice MAITRE. Le décor et la mise en scène sont de Daniel JEAN. L'espace d'une soirée, le public a partagé la vie de château de Richard MAC GREGOR, qui, pour bénéficier de

l'héritage de son père, doit se marier et avoir un enfant. Pour l'aider, il fait appel à son ami d'enfance qui va lui proposer une amie pétillante. Enfin rien n'est facile dans ce château surtout lorsque le fantôme s'en mêle...

De l'avis général, la soirée a été très agréable et les spectateurs ont bien ri et sont repartis satisfaits de leur soirée.

Merci à tous ceux qui nous ont fait passer une bonne soirée.



16èmes Rencontres de Théâtre enfants

Vous qui êtes en train de lire cet article sur ces Rencontres de Théâtre Enfants sachez que c'est fini pour cette année mais nous serons ravis de vous accueillir l'année prochaine.

Plus de deux cents enfants comédiens se sont retrouvés les 5, 6 et 7 juin à l'initiative du Foyer Laïc d'Education Populaire et plus précisément de l'atelier théâtre du Masque Blanc pour trois jours de spectacles non-stop :

25 pièces jouées, 15 ateliers de tout le Puy-de-Dôme, pas moins de 220 comédiens sur les planches de la salle des fêtes.

Le public nombreux et fidèle à ces Rencontres a su montrer son enthousiasme et sa volonté à voir le spectacle vivant s'enrichir chaque année de nouveaux talents et s'appropriier avec succès ces textes d'auteurs plus ou moins connus !



Les deux spectacles professionnels offerts aux jeunes comédiens ont eu eux aussi un très grand succès ; il s'agissait le samedi soir de « Que sont les Dieux devenus » de Joël Maspouledé par la compagnie de l'Abreuvoir et le dimanche après midi « Man-Darine » par les Ateliers du Capricorne.

Informations et renseignements sur le théâtre : Paul Rigard (responsable au FLEP)



Les habitants du continent africain

Du 3 au 5 avril, Madame Josiane COULON a présenté ses peintures acryliques et à l'huile mariées à des tissus africains.

Forte de trente années d'expérience, cette artiste de talent a exposé ses dernières toiles, colorées et pétillantes, sur le thème des habitants du continent africain et plus particulièrement des scènes de la vie quotidienne au Sénégal.

Les tableaux bénéficiaient d'une mise en valeur très originale, s'accompagnaient de divers objets africains et les Romagnatois ont pu découvrir à cette occasion deux tableaux de sa prochaine exposition.



Madagascar

Du 25 avril au 02 mai 2009, Madagascar était à l'honneur à la salle des expositions de Romagnat !

Lors du vernissage le 25 avril, M. le Maire François FARRET, entouré de quelques élus et

membres du personnel, souhaitait la bienvenue au public en annonçant son intention d'amorcer un partenariat avec l'A.M.C. pour une action en direction de Madagascar.

Il donna ensuite la parole à Monsieur Claude Parsotam - trésorier de l'Association « RAVENALA » et doyen d'âge de la communauté.

Ce dernier après le « kabary » d'usage (discours coutumier) rappela l'antériorité des relations entre la France et Madagascar et plus près de nous, durant la dernière guerre mondiale, la présence à Jussat d'un régiment de 250 soldats malgaches pour 150 auvergnats.

Il présenta ensuite le contenu de l'exposition et termina par une brève information sur les événements politiques actuels à Madagascar. Un autre rendez-vous est prévu en juin, durant la semaine des cultures pour un autre sujet consacré à la grande île.

<http://www.amcclermont.com/>



Couleurs Quetzal

Du 6 au 15 mars, Monsieur Alexandre EYMARD a accroché ses photos sur les murs de la salle d'exposition. Des photos d'instinct où le photographe a capté l'émotion, lors d'un voyage au Guatemala. Les clichés ont permis aux Romagnatois de découvrir le pays des Mayas, riche en couleurs et en émotion, où l'histoire et les traditions restent très présentes.

Monsieur EYMARD, clermontois d'origine a étudié la photographie à l'EDAV de Volvic et a développé son activité de photographe dans différents domaines depuis 2006 (publicité, sports, portraits, mariages, etc.).

<http://www.alexandre-eynard.fr/>



Romagnat Tennis Club



Les P'tits Gaulois, graines de champion !!!

Le tournoi des P'tits Gaulois a tenu ses promesses ! Ce sont véritablement des graines de Champion qui se sont affrontées durant tout un week-end à Romagnat lors du 1^{er} OPEN des 8 ans organisé par le Romagnat Tennis Club les 13 et 14 mars dernier.



Effectivement, « *Ce premier Open des Petits Gaulois a rassemblé 24 des meilleurs garçons français et 18 filles du haut du tableau national* », explique Fabien DUMOUSSET, l'enseignant professionnel du Romagnat Tennis Club et cheville ouvrière de cette organisation mise en place avec le soutien technique de Jacques PIQUET (CTS ligue) et Patrick TICHADOU (CTD du 63).

Ce tournoi Multi-Chances a permis aux jeunes compétitrices et compétiteurs d'en découdre sur les terrains couverts de la ville de Romagnat.

Pas moins de 25 départements avaient répondu présents (Vienne, Charente, Charente Maritime,

Savoie, Haute Savoie, Isère, Bouches du Rhône, Puy-de-Dôme, Rhône, Haute Loire, Vaucluse, ...) à ce rendez-vous unique en France.

Et c'est le Comité Départemental du Puy-de-Dôme qui a été mis à l'honneur chez les filles avec la victoire incontestée d'Emma ESTEVE face à Maé LOUIS de la Ligue du Dauphiné Savoie : « *Bien s'entraîner, se battre et tout donner* », c'est ce qu'a déclaré Emma avant son match.



Chez les garçons, le jeune Adrien GOBAT du Comité Départemental de la Vienne s'est imposé aisément en deux petits sets face à Tanguy LABERTHE du Comité Départemental du Rhône. « *Mon rêve, c'est d'être joueur professionnel* », a annoncé Adrien. A voir la détermination et la qualité de jeu de ce jeune Viennois, nul doute qu'il risque bien d'y parvenir.

Pas moins de 130 personnes avaient fait le déplacement pour assister à ces finales dans la salle du Romagnat Tennis Club : une affluence que les représentants des différentes ligues ont qualifiée de remarquable !



Un local très apprécié

L'association « FOOT LOISIRS ROMAGNAT » a eu la joie d'inaugurer son nouveau local le 5 avril, et ceci en présence de MM François RITROVATO adjoint au maire et Tony NEVES conseiller délégué aux sports.

- Le but de foot loisirs est de pratiquer du football en extérieur mais aussi en intérieur (soccer plusieurs fois dans l'année).
- Nous organisons également avec l'aide d'autres sections sportives locales des rencontres amicales de divers sports.



- Nous remercions sincèrement toute l'équipe municipale d'avoir mis gracieusement ce local à notre disposition pour recevoir nos invités d'après matchs, nos réunions et les préparatifs de manifestations annuelles.

Les personnes intéressées pour venir nous rejoindre seront les bienvenues et pour plus de renseignements merci de prendre contact avec le **président M. DE FREITAS** au **06 62 33 34 90**.



Message aux associations

Le service communication vous a sollicitées en avril pour collecter les informations sur vos activités, coordonnées, etc., pour le nouveau site Internet de la mairie et le guide pratique de la ville qui sera édité en 2010. Les renseignements que vous avez fournis ont été pris en compte, aussi pouvez-vous vérifier sur le site Internet que vos coordonnées sont conformes. A défaut, faites connaître les modifications souhaitées à contact2008@ville-romagnat.fr.

LIBRE EXPRESSION : LA VOIX

Groupe d'opposition **Agir Ensemble pour Romagnat**

“L’urbanisme « l’art d’habiter ensemble », permet de mettre en cohérence, sur le long terme, ce qui compose un territoire. Notre préoccupation est de construire une ville durable.”

Ainsi étaient présentés les projets d’urbanisme sur le bulletin municipal de mars dernier ! Cependant **les riverains du quartier de La Prugne** découvrent

avec stupeur la construction de deux immeubles dont l’architecture est inacceptable à l’entrée du Vieux Bourg. Ce projet de 32 appartements (20 en accession à la propriété et 12 en logements sociaux) avec rez-de-chaussée et 3 étages, à l’angle des rues Maréchal Fayolle et Maréchal Foch, entraînera un accroissement dangereux du trafic dans ce secteur, de plus saturé en places de stationnement.



Nous sommes favorables à la construction de cette parcelle, mais sous plusieurs conditions :

1. L’architecture doit parfaitement s’intégrer aux maisons de village existantes (voir par exemple la réalisation de logements sociaux rue des Jardins à Romagnat à 2 étages).
2. Ce projet nécessite auparavant un nouveau plan de circulation et la création de parkings dans le Vieux Bourg.

Pourquoi le Maire n’intervient-il pas ???

Les riverains de l’allée A.Guinard et de la rue de la Treille, mais aussi de nombreux Romagnatois refusent le transfert du calvaire causé par la construction d’un immeuble de 14 logements, alors que 10 ou 12 logements permettent son maintien. Pourquoi une telle obsession qui fait fi du legs de cette parcelle sous condition d’y transférer le calvaire et l’ossuaire de l’ancien cimetière. « Si on ne peut pas déplacer le calvaire, on fera un étage de plus » : pourquoi de tels propos ?

Il est des erreurs réparables. Mais dans le domaine de l’urbanisme, les conséquences sont irréversibles.

Monsieur le Maire, il est encore temps, sur ces deux projets, d’écouter et de prendre en compte le bon sens des Romagnatois.

Autre moment fort de la période : **le vote des budgets primitifs 2009**. En cette période de crise, nous aurions souhaité un budget qui contraigne les frais de fonctionnement, tout en maintenant un plan d’investissement cohérent. La réalité présentée aux Romagnatois s’avère être le contraire.

Budget principal :

- Dépenses de fonctionnement de 5 206 218 €, en **augmentation de 343 492 €, soit + 7,06 %** sur 2008 (hors virement à la section d’investissement)
- Dépenses d’investissement de 1 719 000 € en **retrait de 62 478 €, soit - 3,5 %** sur 2008.

Aucun investissement structurant au budget, mais beaucoup d’études !

Budget assainissement, quasiment inexistant

- A noter par exemple, 0 € en investissement de travaux neufs !

Augmentation des taxes communales :

- Taxe d’habitation : **augmentation du taux de 4,92 %**
- Taxe foncière bâtie : **augmentation du taux de 8,16 %**

Ces nouveaux taux s’appliqueront sur des bases locatives en hausse de 2,5 % pour 2009. (Définie par la loi).

Il va sans dire que nous avons voté CONTRE de telles augmentations qui ont pour objectif majeur de compenser l’augmentation des frais de fonctionnement.

Autres augmentations :

- **Conseil Général : taxe d’habitation de 4,91 % et taxe foncière de 7,2 %.**
- **Conseil Régional : taxe d’habitation et taxe foncière de 5 %.**
- **Clermont communauté : taxe ordures ménagères de 5 %.**

A nos porte-monnaie !

Nos permanences : mercredi de 10h30 à 12h00 et jeudi de 17h30 à 19h00 à la mairie (traverser le parc, au fond à gauche sous le porche). **Notre blog :** agirensemblepourromagnat.over-blog.com

JACQUES SCHNEIDER, MARIE-JEANNE GILBERT, GILLES VAUCLARD, MARTINE ARNAL, FRÉDÉRIC SIEGRIST, MARIE-HÉLÈNE DAUPLAT

DES GROUPES POLITIQUES

Groupe majoritaire de Gauche **Romagnat avec vous**

LOGEMENT ET DÉVELOPPEMENT COMMUNAL

Le logement est un élément essentiel de notre vie quotidienne. S'il manque, s'il est mal localisé, trop cher, en mauvais état c'est toute ou partie de la vie qu'il affecte et déstructure avec des répercussions sur l'emploi, l'organisation familiale, l'accès à école ou aux loisirs.

De nombreux foyers consacrent aujourd'hui plus de 40 % de leur budget au logement : c'est trop !

Regardons la réalité des faits sur notre commune. Pour la résidence de la rue des jardins (20 logements sociaux) 235 demandes ont été adressées en mairie. Il manque à ce jour 226 logements sociaux pour se conformer à la loi SRU (cf. bulletin municipal de mars 2009). Cette carence en logements a au moins trois impacts négatifs :

- la commune paye annuellement une pénalité financière à cause du déficit en logements sociaux ;
- la population romagnatoise vieillit parce que l'offre diversifiée de logements est insuffisante et le parcours résidentiel de la majorité des 20/40 ans ne peut se continuer sur la commune ;
- alors que l'agglomération clermontoise est en pleine expansion, Romagnat qui désire être partie prenante de cette évolution ne se développe que très lentement.

Toute équipe municipale doit gérer ce problème récurrent du logement et faciliter, par son action, le quotidien de ses concitoyens en anticipant leurs besoins. Une municipalité de majorité socialiste se doit d'y être encore plus attentive qu'une autre, car à travers la question du logement ce sont les valeurs de gauche, de solidarité et de mixité sociales, de démocratie participative et d'environnement durable qui sont en jeu.

C'est pour toutes ces raisons que le premier objectif de notre programme électoral affichait notre volonté d'augmenter l'offre de logements en mettant à disposition davantage de logements sociaux, locatifs, en accession

à la propriété, maisons individuelles ou appartements. Nous en faisons la priorité de notre mandat.

La mixité sociale, l'ouverture du territoire à tous pour rompre avec la ségrégation territoriale, la diversité de l'offre des formes d'habitat permettront à Romagnat de perpétuer sa tradition d'accueil de nouvelles populations. C'est ce patrimoine humain et culturel qui fait la richesse de Romagnat et que nous voulons perpétuer.

La construction de logements modernes, l'ouverture de nouvelles zones, les aménagements urbains modifient le paysage, perturbent les habitudes. Nous avons tous à un moment ou à un autre transformé l'environnement de nos voisins quand nous sommes arrivés à Romagnat : c'est le mouvement naturel de la vie.

Les conseils participatifs et les réunions publiques d'information que l'équipe municipale a mis en œuvre auprès de l'ensemble des Romagnatois existent pour que les problèmes soient exposés, pour tenter de trouver des compromis, imaginer les nouvelles règles communautaires avant que la municipalité ne prenne les décisions. C'est la preuve par l'action de notre volonté de construire Romagnat, avec vous.

Pour avancer, nous devons dépasser la seule défense des intérêts particuliers, le repli sur soi, la crispation sur l'existant.

Une politique d'urbanisation raisonnée, prenant en compte dès sa conception tous les enjeux du développement durable, une politique du logement dynamique, axée sur le partage équitable du territoire contribueront à construire une ville de Romagnat solidaire, ancrée dans la tradition d'accueil et ouverte sur l'avenir.

Le groupe majoritaire veillera tout au long du mandat à ce que la municipalité travaille dans le respect de ces valeurs.

Rémy SERPOLAY

Romagnat Pétanque



Un début de saison prometteur

La saison 2009 est bien lancée ! On note déjà une forte participation dans les concours officiels, championnats où les joueuses et joueurs locaux ont enregistré de très bons résultats.

En championnat des clubs, l'équipe élite départementale a signé 3 victoires en 3 rencontres, l'équipe honneur 2 sur 3 et l'équipe féminine 1 sur 3. Aux éliminatoires doublettes et triplettes, 2 équipes se sont qualifiées pour le tour suivant avec des succès très encourageants.

En concours intersociétaires, les 2 premières rencontres ont été disputées par une trentaine d'équipes chacune, signe d'un intérêt retrouvé pour cette compétition placée sous le signe de l'amitié et de la bonne humeur ; ainsi le challenge B. BRAJON a été remporté par F. GALLEGO et M. PONTONNIER, le challenge Alain et Gérard HYARDET par J. COLLON et E. DESSANS. La prochaine manifestation (2 hommes/1 femme) se déroulera le dimanche 28 juin.



En championnat d'entreprise, 3 joueurs locaux (de l'équipe MICHELIN) se sont qualifiés.

Romagnat-Pétanque débutera prochainement en Coupe de France.

Le 1^{er} concours officiel à domicile a connu une participation record avec 46 équipes inscrites et c'est l'équipe locale F. GALLEGO, F. SAVIGNAC, T. LAFARGE qui a remporté le Challenge R. ROUDAIRE.

Le point fort de la saison, le RÉGIONAL DOUBLETTE DES CACAHUËTES aura lieu le 20 juin sur les terrains du club et sur le stabilisé. Les membres du bureau, sous la houlette de leur nouvelle présidente Agnès BARET, sont à pied d'œuvre pour assurer le succès de cette grande manifestation locale.

Nul doute que l'organisation sera à la hauteur des attentes des pétanqueurs régionaux et fidèle à la réputation de sérieux et de compétence de ROMAGNAT PÉTANQUE pour faire briller les couleurs de l'association.



Publicités dans le prochain bulletin municipal

Soucieux de diminuer le coût des publications municipales, tout en conservant la maîtrise du contenu, sans diminuer ni le nombre de pages ni la fréquence des éditions, le Maire va signer une convention en régie simple avec la société C.G.E.O. pour inclure deux pages de publicité dans le bulletin municipal. Ce dispositif permet de solliciter des annonceurs pour financer une partie des frais d'impression.

Performances et convivialité pour les athlètes

Les organisateurs de la Romagnatoise avaient décidé il y a plus de six mois d'offrir cette année un parapluie à tous les participants !

C'était vraiment prémonitoire mais la pluie quasi ininterrompue n'a pas découragé plus de 200 athlètes de partir pour un ou deux tours d'un parcours dûment balisé et sécurisé par des bénévoles à chaque carrefour.



Sur le 5 km la victoire s'est jouée au sprint tant chez les hommes que chez les femmes. Cyril MERLE de Moulins l'emporte devant le triathlète de Cournon Sébastien MOREAU et Marylaure JAMES de Clermont Athlé devance d'un souffle sa camarade de club Clarisse GAUTHIER.



Sur le 10 km le Kenyan MURIITHY était grandissime favori. Il était le lièvre officiel des féminines au récent marathon de Paris mais son objectif est de descendre dans quelques semaines sous les 2h15' au marathon du Mont St Michel.

C'était sans compter sans la présence de Nordine HAFNAOUI, néo-romagnatois et récent vainqueur du marathon de Clermont en moins de 2h30'.

Son départ canon écœura tous ses adversaires et en franchissant la ligne d'arrivée il montra bien à tous qu'il portait désormais le maillot jaune et noir de l'ASR cher au président Gérard MOUSSOUR.

En féminine la victoire est revenue à la Riomoise Carine JIMENEZ.

Toujours sous la pluie les plus jeunes démontrèrent ensuite sur des distances adaptées à leurs âges que la valeur n'attendait pas le nombre des années.



La remise des prix en présence du maire François FARRET, de plusieurs de ses adjoints et de Laurence MIOCHE, Conseillère Générale, fut suivie d'un apéritif-buffet convivial où chacun put refaire sa course et remercier les organisateurs qui ont réalisé une nouvelle fois un sans faute.



Un euro était prélevé sur chaque inscription et c'est avec beaucoup de plaisir que Michelle FAUCHER, Présidente de la section athlétisme, remit un chèque de 210 euros à l'Association Clair de Lune de Puy Giroux.

Du beau Rugby sur la pelouse du stade Michel BRUN

Victoire de l'A.S.M. 33 à 13 face à Montpellier

Joueurs et dirigeants de la section rugby ont tout mis en œuvre pour offrir au public en général, aux Romagnatois en particulier un agréable après-midi de rugby.

Belle entrée en matière avec un tournoi des jeunes joueurs de moins de 13 ans disputé par les équipes de Riom, A.S.M., Pont-du-Château et une sélection Audebert, victoire revenant à cette dernière.



Affiche très attendue, la rencontre du championnat de France espoirs entre les équipes de l'A.S. Monferrand et du R.C. Montpellier a tenu toutes ses promesses.

Les joueurs des deux équipes ont enthousiasmé le public venu nombreux en pratiquant un rugby d'excellent niveau et très spectaculaire.



Lors de la réception d'après match, Michel Barrier Président du club remerciait l'ensemble des acteurs, félicitait les entraîneurs de l'ASM Fabrice Rybeyrolles et Sam Chirouk puis les dirigeants des deux équipes se voyaient remettre la plaquette de la ville de Romagnat par les représentants de la municipalité.



Chorale Chant'Opme

Les Grands M'Opme proposent une soirée en chansons le 20 juin 2009 à la salle des fêtes d'Opme.

Rémy Bricka « l'homme orchestre » a accepté l'invitation et enchantera la première partie de soirée avec ses chansons et ses oiseaux.

Puis, autour d'un répertoire festif de chansons françaises, les Grands M'Opme entonneront la deuxième partie.

Pour le plaisir des grands et des petits, un concours de lâcher de ballons aura lieu avant le concert (1 cadeau pour les 5 ballons partis le plus loin).

Samedi 20 juin 2009 à 20h
Salle des Fêtes
Opme
Entrée libre

Site : <http://pagesperso-orange.fr/chantopme>
Courriel : chantopme@yahoo.fr



Chorale Crescendo

La chorale CRESCENDO du FLEP de Romagnat accueillera en concert le Vendredi 19 juin à 20h30, dans l'église de Romagnat, l'orchestre de musique traditionnelle Bylina et le Chœur de Chambre de l'Ecole Tchaïkovski de Gomel.

Dans le cadre d'échanges entre les villes jumelées de Gomel, (ville de Biélorussie) et de Clermont-Ferrand, cet orchestre et ce chœur sont invités du 19 au 25 juin 2009, par l'association clermontoise « Les Voix du Monde » en partenariat avec la Mission des Relations Internationales de Clermont-Ferrand.

Créé en 1985, l'orchestre Bylina rassemble une trentaine de musiciens, adultes et jeunes, pratiquant les instruments traditionnels tels que balalaïkas, dobbras, accordéons, cymbalums...

Cet orchestre a remporté différents prix de concours nationaux et internationaux.

Ce concert sera gratuit mais vous aurez la possibilité, si vous le souhaitez, de participer aux frais de ce séjour.



Publications municipales

La municipalité, par son service communication, envisage de publier :

- l'agenda municipal tous les ans ;
- Et en alternance, un an sur deux :
- le plan de la ville (2009, 2011, etc.) ;
- un guide pratique (2010, 2012, etc.) qui regrouperait diverses informations municipales mais également liste, activités et coordonnées des associations.

Ces publications, éditées gratuitement grâce à des annonceurs locaux, sont distribuées dans vos boîtes à lettres et disponibles en mairie.





Quelques dates à retenir

Le 21 Juin	FÊTE DE LA MUSIQUE	
	A partir de 11h Place de la Halle	ÉVEIL ROMAGNATOIS (École de musique, Banda, Batterie Fanfare)
	Après-midi Place de la Halle ou place Fr. Mitterrand	JAZZ MANOUCHE : Les Hérissons
	Après-midi EHPAD	Chorale CRESCENDO
	Fin d'après-midi Ecole J. Prévert	SON'ART
Les 3, 4 et 5 Juillet	ROMAGNAT EN FOLKLORE : « La Hongrie vous ouvre ses portes »	
	le 3 Salle J. Prévert	Conférence «La Hongrie se raconte »
	le 4	Repas spectacle - Animations festives dans le parc
	le 5	Gala folklorique
Le 13 Juillet	FÊTE NATIONALE DU 14	
	A partir de 22h	Retraite aux flambeaux puis feu d'artifice
	A partir de 23h Salle André Raynoird	Bal gratuit avec Valérie DABERT et PACO
Le 23 Juillet	Animation avant Été au Ciné proposé par le FLEP	
	Parc de la Mairie ou à proximité des Tribunes	
Le 12 Septembre	FORUM DES ASSOCIATIONS	
	Salle André Raynoird ou Halle des Sports	Présentation des différentes associations romagnatoises
Le 19 novembre	Spectacle des Automnales	
		Orchestre d'Istanbul
Le 20 Novembre	SOIRÉE « BEAUJOLAIS NOUVEAU » pour le TÉLÉTHON	
	En soirée Salle André Raynoird	Animation festive autour d'un casse-croûte avec dégustation du Beaujolais
Le 28 Novembre	Concert de l'Eveil Romagnatois (Ste Cécile)	
Les 4 et 5 Décembre	TÉLÉTHON	
	A partir du vendredi après-midi au C.M.I. et Salle Jacques Prévert	
Le 19 Décembre	MARCHÉ DE NOËL	
	Parc de la Mairie	

Jardins et balcons fleuris 2009



Le Comité des Fêtes, en partenariat avec BOTANIC, vous invite à embellir ROMAGNAT et participer au concours des « JARDINS et BALCONS FLEURIS ».

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 22 JUIN 2009.

Cette inscription permet d'obtenir une réduction de 15% sur un passage en caisse chez BOTANIC sur remise d'une attestation d'inscription au concours.

En accord avec notre partenaire, le concours sera doté de **prix** en rapport avec :

- le développement durable pour les jardins (composteur, fourche écologique, récupérateur d'eau..) ;
- les produits bio ou accessoires d'extérieur (transat, BBQ, ...).

Le passage du **jury** interviendra début juillet. La présence des concurrents ne sera pas indispensable.

Le jugement se fera selon plusieurs critères :

- Biodiversité du jardin ;
- Harmonies des implantations et des couleurs ;
- Entretien avec bonification pour l'utilisation d'engrais non chimiques ;
- Note « coup de cœur » d'impression générale.



Le Comité des Fêtes vous remercie de votre inscription et de votre participation à l'embellissement de ROMAGNAT s'associant ainsi à l'effort fait par la municipalité dans ce domaine. Ensemble, nous améliorons les chances de notre commune d'obtenir une première fleur au concours des villes fleuries.



JARDINS ET BALCONS FLEURIS

En partenariat avec **BOTANIC**

PAE Champ Madame - 63110 BEAUMONT

Merci de remplir ce bulletin d'inscription et de le retourner à :

Comité des fêtes - Mairie de Romagnat - 63540 ROMAGNAT

ou de le déposer à l'accueil de la Mairie.

Date limite de retour des bulletins : 22 juin 2009

Passage du jury début juillet ; présence des propriétaires non indispensable.

Nom : Prénom :

Adresse :

.....

Téléphone : Étage éventuellement :

L'espace fleuri est :

un jardin

un balcon

Engrais chimique

Engrais biologique

Vacances d'été 2009

Cet été, le FLEP de Romagnat propose différentes possibilités de vacances pour les enfants.

POUR LES ENFANTS DE 6 À 12 ANS :

Les mini séjours à thèmes (5 jours, 4 nuits sous la tente) :

- **CHEVAL NATURE ET LOISIRS** du 6 au 10/07 et du 3 au 7/08 à Mosnet (près de Thiers) pour les 8/12 ans ;
- **LA PREHISTOIRE** du 13 au 17/07 à Cusset (03) pour les 8/12 ans ;
- **LES PONEYS BLEUS** du 20 au 24/07 à Blot l'Église pour les 6/8 ans ;
- **A FOND DANS LES VOLCANS** du 20 au 24/07 à Theix pour les 8/12 ans ;
- **CAMP TRAPPEUR** du 3 au 7/08 pour les 8/12 ans à Aubusson d'Auvergne ;
- **KIF KIF BOURICOT** du 27 au 31/07 au col des Supeyres.

Le centre de loisirs 4/12 ans sera ouvert du 3 juillet au 28 août 2009.

POUR LES JEUNES DE 12 À 15 ANS :

Mini séjours **SPORT ET NATURE** du 6 au 10/07 et du 13 au 17/07.

Du 20 au 31/07/2009 : Frédéric DESOUTTER, animateur sportif, sera présent au FLEP pour proposer des ½ journées sportives et soirées pour les pré-ados et ados.

Le RIJ (Romagnat Info Jeunes) sera ouvert du 3 juillet au 28 août tous les après-midi de 14h à 19h.

Mélanie accueille les jeunes à partir de 12 ans jusqu'à 17 ans. Selon les projets des jeunes, des soirées, des randos bivouac, des sorties, pourront être mises en place.

JEUDI 23 JUILLET 2009 : CINÉ EN PLEIN AIR À 22 H SUR LE STADE MICHEL BRUN. Projection du film « BIENVENUE CHEZ LES CH'TIS ».

Inscriptions et renseignements au FLEP :

☎ **04 73 62 67 83**
ou flep.romagnat@laposte.net

Un été au ciné à Romagnat

Le FLEP de Romagnat, grâce au soutien de « Sauve qui peut le court métrage », vous propose une séance de cinéma en plein air, le jeudi 23 juillet à 22h00 au stade Michel BRUN.

Projection : « Bienvenue chez les Ch'tis »

Pour cette occasion, un préambule en accord avec le thème du film sera organisé par le Comité des Fêtes.

Séance gratuite. Venez nombreux.

Pour plus de renseignements, veuillez prendre contact avec le FLEP au 04 73 62 67 83.

Carnaval de Romagnat

En cette fin de mois de mars, les Romagnatois ont profité des éclaircies de la météo pour célébrer le carnaval annuel organisé par le FLEP de Romagnat avec le soutien du Conseil Général et de la Mairie. Le thème retenu cette année « La Préhistoire » a permis de rassembler enfants, parents et grands-parents. Tout au long du défilé les bandas de l'Eveil Romagnatois et du groupe SAMBA TIDA ont rythmé avec énergie la joyeuse ribambelle d'enfants.

La compagnie MORIQUENDI a paradé sur ses échasses et a clôturé ce défilé avec son spectacle de jonglage et de cracheurs de feu pendant le brûlage de Monsieur Carnaval, juste avant le goûter offert pour tous les enfants par le Comité des Fêtes de Romagnat.



7^{eme} Rando Clair de Lune

L'association Clair de Lune à Puy-Giroux organise sa 7^{eme} Rando CLAIR de LUNE le vendredi 12 juin 2009.



Le départ sera donné au centre médical de Puy-Giroux (au dessus du village d'Opme) sur la commune de ROMAGNAT.

4 circuits sont proposés :

Circuit	Départ	Inscription
5 KM	de 18h30 à 21h	2 € 50
8.5 KM	de 18h30 à 21h	3 €
10.5 KM	de 18h30 à 21h	3 €
13 KM	de 18h30 à 20h	3 €

Gratuit pour les enfants de moins de 12 ans

Les inscriptions se feront sur place à partir de 18h.

A l'occasion de cette manifestation une grande tombola sera organisée avec de nombreux lots à gagner.

L'intégralité des bénéfices sera utilisée pour améliorer le quotidien des jeunes polyhandicapés du C.M.I. de PUY-GIROUX, plus particulièrement pour les loisirs.

Renseignements :
Tél. : 04 73 68 47 85
ou 04 73 33 94 51

Foyer rural de Saulzet-le-Chaud

Le Foyer Rural de Saulzet-le-chaud organise avec les conscrits le 20 juin prochain la fête du village.

La journée débutera dès 8h30 avec aubades dans les rues du village : vente de brioches - musique.

A partir de 14h30, concours de pétanque en 4 parties réservé pour les non licenciés et jeux pour les plus jeunes.

La journée festive se terminera par le bal des conscrits à partir de 21 heures : 3 € l'entrée. Barbecue et buvette à partir de 14h.

Rendez-vous le 20 juin prochain à Saulzet-le-chaud pour passer une excellente journée.

Contact :
Tél. : 06 30 90 80 30

Autres animations prévues :

- Vendredi 19 juin : Fête de l'école de Saulzet à 19h00,
- Dimanche 27 septembre : Journée découverte du Périgord,
- Dimanche 18 octobre : Loto,
- Vendredi 18 décembre : Noël des enfants.



Saulzet-le-Chaud

Une boîte à lettres est mise à disposition des habitants de Saulzet-le-Chaud pour collecter le courrier destiné aux services municipaux. Elle est située Rue de la République, à côté de la place de l'Église. C'est M. Guy DOR, conseiller délégué, qui collecte et apporte le courrier en mairie les lundis et jeudis.

Depuis le mois de mai, M. DOR assure les permanences de référent de Saulzet-le-Chaud, sur rendez-vous.

Vous pouvez lui laisser un message en composant le n° Vert, il reprendra contact avec vous.

N°Vert 0 800 400 063

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

A.S.R. Basket



Un excellent bilan pour les basketteurs et basketteuses de l'AS Romagnat. A commencer par les poussins et poussines qui se sont exprimés sur les terrains pour la première année et ont ainsi réalisé leurs premiers pas dans ce sport collectif. A en juger par leur assiduité, ceux-ci ont apprécié la saison qui se terminera d'ailleurs lors de la fête du mini basket prévue au complexe sportif de Romagnat le dimanche 7 Juin.

Entraînements : le mercredi de 14h à 16h



Absolument imbattables cette saison, les sportifs de l'équipe de minimes se sont faits remarquer de week-end en week-end dans les gymnases du département. L'esprit d'équipe qui les anime et leur sens du jeu surprennent leurs adversaires à chaque rencontre. Avec une seule défaite et neuf victoires ils finissent premiers de leur poule départementale et disputent les finales le dimanche 17 Mai.

Entraînements : le mardi de 18h à 19h et le vendredi de 18h à 19h30



Si la saison a été plus difficile pour les cadets tant par la faiblesse de l'effectif que par le niveau de jeu, ceux-ci n'ont pas démerité et gageons que la saison prochaine soit plus victorieuse.

Entraînements : le mercredi de 14h à 16h

Encore une très belle saison pour les seniors filles qui réussissent l'exploit de terminer le championnat en deuxième position en tant que vices champions du Puy de Dôme. Cet excellent résultat leur ouvre les portes du championnat régional pour la saison prochaine.

Entraînements : le mercredi de 20h à 22h30



Quant aux équipes seniors masculins, celles-ci ont cette année encore brillé tout au long de la saison. Les seniors 3 terminent en milieu de tableau honneur départemental au terme d'une saison sportive pleine de convivialité.

Entraînements : le mardi de 19h à 20h30 et le jeudi de 20h30 à 22h (Nicolas CHAPAT)

Une incontestable bonne saison pour les seniors masculins 2 qui arrachent la victoire synonyme de montée en régionale 3 pour la saison prochaine. Quel beau parcours pour cette équipe qui sera ainsi la 3^{ème} équipe de l'AS Romagnat Basket à évoluer en région et qui pourra ainsi jouer en lever de rideau de l'équipe une !

Entraînements : le mardi de 19h à 20h30 et le jeudi de 20h30 à 22h.



Pour sa première année en Régionale 1 l'équipe senior 1 a montré ses capacités. Avec une saison honorable c'est au neuvième rang du classement qu'ils finissent et assurent ainsi le maintien malgré les nombreuses blessures qui ont entravé un meilleur parcours.

Entraînements : le mardi de 20h30 à 22h et le jeudi de 19h à 20h30 (Jean-Pierre MONCADA)

Contacter :

Gilles REFOUVELET : ☎ 04 73 26 89 05

Nicolas BOGUET : ☎ 06 83 26 95 69

Christian ROCHON : ☎ 04 73 61 12 19

Remaniement du plan cadastral

Les travaux de remaniement du plan cadastral entrepris sur la commune en avril concernent des zones non remaniées en 1998.

Ces travaux consisteront en une délimitation de toutes les parcelles bâties ou non bâties avec les propriétaires concernés. Ils recevront une convocation afin de préciser, au géomètre chargé de ces travaux, les limites de leur terrain.

Ils seront invités à lui fournir toutes indications utiles à cette délimitation (bornes, plans de bornage, indication de mitoyenneté, etc.).

Cette délimitation sera suivie de mesurages sur le terrain, effectués à l'aide d'un appareil de lever.

Les géomètres, dûment accrédités par les services du Cadastre, sont habilités à pénétrer dans les propriétés pour effectuer les mesures nécessaires à la confection du nouveau plan cadastral.

Il est donc demandé aux propriétaires de leur réserver le meilleur accueil et de leur fournir tous les renseignements pour assurer une bonne réussite de cette opération.

Aménagement de la rue du Verger



Les élus et M. Cyril PRUVOT directeur des services techniques sur le chantier.

A l'initiative de la municipalité, une réunion publique a eu lieu à Opme le 27 mars pour convenir, avec les usagers, de l'aménagement de la rue du Verger.

La sécurité, le stationnement et l'esthétique ont été unanimement retenus comme paramètres pour aménager cette rue.

Les décisions suivantes ont été prises :

- pose de barrière séparant la voie routière de la voie piétonnière ;
- mise en place de ralentisseurs (au moins 2) ;

- stationnements autorisés sur les emplacements matérialisés côté opposé aux habitations ;
- mise en place de bancs sur l'allée piétonnière ;
- plantation de végétaux le long des champs ;
- circulation à double sens sur la totalité de la rue.

Le coût prévisionnel est de l'ordre de 85 000 € TTC. Il pourrait être majoré de 34 % environ si toutes les requêtes des riverains étaient retenues.

Commission accessibilité

Conformément à la loi du 11 février 2005, relative à l'égalité des droits et des chances des personnes handicapées, une commission communale d'accessibilité a été mise en place sur la commune de Romagnat en octobre 2008.



L'objectif de la loi est la mise en accessibilité de la voirie, de l'espace public, des transports, des établissements recevant du public, et des bâtiments d'habitation pour les personnes handicapées (que le handicap soit d'ordre physique, visuel, auditif, ou mental) et à mobilité réduite (personne âgée, personne avec poussette...) car la prise en compte des usagers vulnérables doit permettre d'améliorer la qualité d'usage pour tous.

La commission d'accessibilité est composée de représentants des associations de personnes handicapées, d'usagers, d'élus.

La municipalité va faire réaliser une étude diagnostique sur l'accessibilité des bâtiments

publics et de la voirie, dont le cahier des charges sera validé par cette commission.

Cette étude inclura une réflexion sur un nouveau plan de circulation pour Romagnat de façon que nous partagions tous l'espace public dans les meilleures conditions de confort et de sécurité possibles.

Les transports en commun de même que les bâtiments appartenant à Clermont-Communauté (bibliothèque, déchetterie...) sont de la compétence de la commission d'accessibilité de Clermont-Communauté.

Toute personne handicapée ou à mobilité réduite qui ne fait pas partie de la commission et qui souhaiterait signaler des difficultés auxquelles elle est confrontée peut prendre contact avec la mairie...



Les Armées

Au sein du conseil municipal, M. Patrick CRESSEIN a été désigné correspondant du Ministère de la Défense :

Il est le relais entre les citoyens et les armées.

Quelques informations doivent être rappelées sur la Défense :

- tous les jeunes gens et les jeunes filles de 16 ans doivent se faire recenser à la mairie.
- au vu de ce recensement, ils seront convoqués à 18 ans pour effectuer leur Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD).

- cette journée les sensibilisera sur les enjeux de la défense.

- ils recevront un diplôme qui leur permettra de s'inscrire au permis de conduire, mais ouvrira également les accès aux différents examens et concours de l'état, des armées, etc.

Les armées se restructurent et se modernisent, elles sont actuellement un employeur potentiel.

Des documents, informations sont disponibles à l'accueil administratif de la Mairie.

Conseil participatif Jeunesse

Le Conseil participatif jeunesse s'est réuni à plusieurs reprises depuis le mois de septembre. Il est constitué d'un groupe de onze jeunes âgés de 8 à 21 ans, de 15 adultes (11 concitoyens et 4 élus municipaux) tous volontaires et intéressés par les questions ou des projets relatifs à la Jeunesse. Trois projets sont actuellement à l'étude : le premier à destination de la petite enfance, le deuxième en direction des adolescents de notre commune. L'ensemble du conseil participatif travaille sur le troisième projet qui concerne l'implantation d'un skate-park ou d'un city-park (le choix est à l'étude) à usage de l'ensemble des jeunes de notre commune.



Ces travaux font appel à une méthode de travail qui consiste à s'inspirer de l'existant (visites de sites sur d'autres communes). Parallèlement, des recherches documentaires sur catalogues ou sur Internet sont effectuées ainsi que des choix de sites d'implantation répondant aux critères correspondant à chaque équipement envisagé (nuisances sonores, sécurité des sites, ...). Le groupe écrit alors un pré-projet qui est étudié et amendé par le Conseil participatif. Un projet final est présenté en bureau municipal. Validé par les élus il est transmis aux services techniques de la commune pour être chiffré et planifié. En cas de refus le bureau municipal justifiera sa décision.

Pour la petite enfance, le Conseil participatif propose la mise en place en plusieurs endroits de la commune d'aménagements spécifiques. Dans un premier temps il s'agit d'aires de jeux sur Saulzet, Opme, Romagnat et Chomontel. Ces aires ne sont pas actuellement suffisantes sur la commune.

Un projet a été écrit et est actuellement à l'étude par les services techniques pour une réalisation courant 2010.

Le projet relatif aux adolescents mobilise le groupe de jeunes en particulier. Il consiste en l'aménagement d'un lieu de rencontre pour les jeunes de la commune. A l'étude, il envisagerait une extension du RIJ actuel (dont les locaux semblent trop exigus) avec la juxtaposition d'une salle en libre accès pour les jeunes.

Une visite du lieu de rencontre « Jeunes » de Pérignat a eu lieu : un long entretien avec l'équipe d'animation ainsi que les adolescents qui le fréquentent ont aidé à mieux cerner les contraintes organisationnelles, financières, ... et les équipements nécessaires à l'aménagement d'un tel lieu. Le groupe de jeunes écrit actuellement le pré-projet pour le présenter prochainement au Conseil participatif.



Le troisième projet est parti d'un pré-projet écrit par des écoliers de l'école Louise Michel qui proposaient à la municipalité la construction d'un skate-park. Le Conseil participatif s'est alors interrogé sur les conditions de réalisation d'un tel projet. Des recherches ont été menées auprès des entreprises conceptrices de tels sites, des critères ont été dégagés, des plans étudiés variables selon les budgets envisagés. Un sportif amateur de haut niveau ayant fréquenté plusieurs sites lors de compétitions de BMX a témoigné, par des conseils, de ses expériences. Un questionnaire à destination des jeunes de la commune est en cours d'écriture pour mesurer l'adéquation d'un tel projet avec les véritables attentes de la jeunesse romagnatoise.

Le Conseil participatif Jeunesse est ouvert à tous les habitant(e)s de la commune, jeunes ou moins jeunes, désirant que notre jeunesse trouve toute sa place à Romagnat.

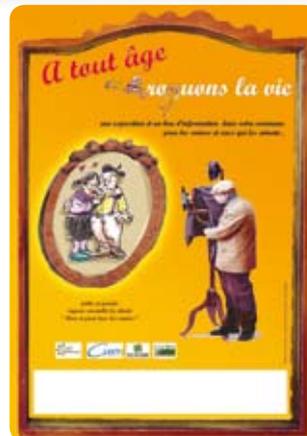
Croquons la vie

A fin de promouvoir la place des seniors dans la vie locale, une exposition « Avec et pour tous les seniors » aura lieu du :

1^{er} septembre au 10 septembre
de 10 heures à 12 heures
et de 14 heures à 17 heures

S'adresser au :

**Centre Communal d'Action Sociale
Centre Social
3 rue des Fours à Chaux
Tél. : 04 73 62 63 00**



Relais d'Assistantes Maternelles

Le jeudi 14 mai, les assistantes maternelles et les parents d'enfants de moins de 4 ans étaient invités à la médiathèque de



Romagnat afin de décerner le « Prix des bébés lecteurs ». Le livre primé 2009 fut « Les amis de Lola », d'Olivier DUNREA, Kaléidoscope.

Cette action mise en place avec les bibliothèques communautaires d'Aubières et de Romagnat permet aux enfants d'emprunter, de novembre à avril, 6 livres très différents les uns des autres. L'objectif est de familiariser les tout-petits avec les livres.

Par ailleurs, pour fêter les 10 ans du relais d'assistantes maternelles, parents et enfants étaient invités le samedi 16 mai, à Romagnat, à partager un moment convivial autour de jeux, ponctué par un lâcher de ballons.

Par l'exposition de photos et de travaux d'enfants, les parents ont pu se rendre compte de l'investissement de toutes ces assistantes maternelles qui participent au quotidien à l'éveil et au bien-être des jeunes enfants.

Ateliers « PATCHWORK » et « ENCADREMENT »

Pière, Appliqué, Boutis, Bargelo, Log-cabin, que vous évoquent ces mots ? Des méthodes de Patchwork que vous pourrez découvrir à partir du mois d'octobre.

Notre groupe de débutantes est composé de 6 personnes qui se réunissent le mardi de 14 h 00 à 16 h 00, tous les quinze jours.

L'initiation dure deux ans.

Avec de la patience et de la minutie vous réaliserez de magnifiques ouvrages personnalisés.

A l'automne prochain les deux ateliers présenteront une exposition intitulée « Regard sur la Mode » à la Salle d'exposition Municipale.

A la rentrée ils accueilleront de nouveaux débutants pour un cycle d'apprentissage de deux ans. Les personnes intéressées peuvent s'inscrire dès à présent auprès du centre social.



Un Permis Piéton® pour nos enfants

La rue est un espace partagé où les règles d'usage ne sont pas toujours respectées.

Les enfants font partie des premières victimes et le nombre d'accidents reste très élevé.

Pour diminuer ces drames, la Gendarmerie de ROMAGNAT s'est récemment mobilisée pour enseigner à nos enfants les comportements responsables qu'ils doivent adopter chaque fois qu'ils circulent dans la rue.

Sous l'autorité du Major CAULUS, commandant la Gendarmerie de ROMAGNAT, les élèves de CM2 des écoles élémentaires Jacques PRÉVERT, Louise MICHEL et de SAULZET-LE-CHAUD ont été sensibilisés à la prise en main de leur propre sécurité

face à eux-mêmes, face aux transgressions des véhicules et des autres utilisateurs de la route.

A l'issue d'un examen d'une durée d'une vingtaine de minutes, plus de cent enfants concernés par cette expérience de la plus haute importance ont brillamment obtenu ce fameux Permis Piéton® qui permet de matérialiser l'engagement solennel de ses nouveaux détenteurs.

La remise des permis a officiellement été réalisée sous la présidence de M. Jean-Michel LAUMONT, adjoint au maire chargé notamment de l'éducation, entouré des principaux responsables de la Gendarmerie et des enseignants des écoles de ROMAGNAT concernés.



Visite guidée de l'Hôtel de Ville

C'est dans le cadre du cours sur l'éducation au civisme et à la citoyenneté, que le 12 mai, les élèves de CM2 de Madame SCHMALTZ de l'école Louise MICHEL ont pu visiter la mairie et prendre des renseignements pratiques auprès de Monsieur le Maire, de la 1^{ère} adjointe et de l'adjoint chargé de l'Éducation et de la Jeunesse.

Les élèves ont ainsi eu la chance de visiter les différents services (Administratifs, Social, Techniques, Police municipale, ...) et de questionner leurs responsables afin de mieux concrétiser certaines notions abordées en classe. Les enfants, ravis de cette visite, sont finalement repartis avec une photo de groupe matérialisant leur passage au sein de l'administration communale, non sans avoir bénéficié d'une collation offerte par la Municipalité.



Prix Chronos

Cette année, les écoles maternelle Grande section Louise Michel de Madame Gillet et la classe CE2 de l'école primaire Jacques Prévert de Madame Bouton, des personnes membres du club lecture du Centre Social de Romagnat et la médiathèque Arsène Boulay ont participé au Prix Chronos 2009.

Ce prix Chronos de littérature, créé en 1996 par la Fondation nationale de gérontologie, propose aux participants de lire des ouvrages ayant pour thèmes les relations entre générations, la transmission du savoir, le parcours de vie, la vieillesse et la mort...

Les objectifs de ce prix sont de :

- sensibiliser les jurés à la découverte du parcours de vie, de la naissance à la mort, aux relations entre les générations, à la transmission du savoir c'est à dire: « Grandir, c'est vieillir » ;
- permettre à des personnes de tous âges de réfléchir sur la valeur des étapes du parcours de vie ;
- primer les meilleurs albums et romans traitant

tant des relations entre générations, de la vieillesse... ;

- développer le goût de la lecture chez les jeunes et la découverte de la langue française chez les jurés étrangers ;
- promouvoir et favoriser la rédaction et l'illustration d'ouvrages sur cette thématique ;
- encourager les éditeurs à publier des ouvrages sur le sujet ;
- éduquer à la citoyenneté grâce au vote individuel.

Ces rencontres sont l'occasion d'échanges autour des livres à la médiathèque dans les écoles et font l'objet de beaucoup d'attention de la part de leurs participants dans une ambiance chaleureuse.

Ont été primés cette année les deux titres suivants :

- **Emma et ses deux mamies** de Suzie Morgenstern. - Nathan. - (Emma), 2007
- **Lydia et l'aquarelliste** de Jo Hoestlandt ; Gwen Keraval. - Nathan. - (C'est la vie), 2007



Recherche

Le « Club des 4 vents » recherche des familles d'accueil bénévoles pour des jeunes étrangers désireux de perfectionner leurs connaissances de la langue et de la culture françaises.

Pendant toute la durée de leur séjour, ils seront hébergés en famille et scolarisés au lycée le plus proche de leur lieu d'hébergement.

Les familles prêtes à accueillir des jeunes lycéens pour la rentrée scolaire 2009-2010 peuvent se faire connaître auprès de :

Marie-Hélène MOSNIER
34 avenue de la gare
63360 GERZAT
Tél. : 04 73 23 00 54 ou 06 28 53 34 13
E-mail : marie.mosnier@cegetel.net

Oyez, oyez braves gens !!!

N'avez-vous point vu les saltimbanques dans les rues de votre cité ? N'avez-vous point aperçu ces artistes cachés parmi vous ? Ils ondulent, sautent et voltigent. Ils dansent, jonglent et brillent de tous leurs feux sur la piste aux étoiles. Cette année, ils vous proposent un voyage étonnant à travers le temps et l'espace.



De l'Inde aux mille couleurs épicées aux Indes de Christophe Colomb ils vous transportent dans leurs univers tous plus magiques les uns que les autres. Laissez vous envoûter par les séduisantes danseuses des mille et une nuits. Retenez votre souffle pour les acrobates indiens qui, au dessus de vos têtes, s'élancent et s'envolent faisant fi des



lois de la gravité. Ecarquillez les yeux et admirez un numéro de tissu aérien sensuel et dynamique, rempli de prouesses acrobatiques. Découvrez les funambules, équilibristes et jongleurs dans des exercices plein d'adresse. Venez acclamer les danseurs-cavaliers des immenses plaines de l'ouest américain.

Les artistes en herbe des sections danses moderne, hip-hop, orientale ainsi que du cirque ont répété toute l'année au Foyer Laïc d'Education Populaire afin de présenter ce spectacle de fin d'année.



Pour le plaisir de vos yeux, ce voyage aux mille et une sensations vous est proposé au départ de la salle André Raynoird à Romagnat le samedi 20 juin à 14 heures.

Billet aller-retour + programme : 3 €



Nous vous rappelons que l'accueil 12 - 17 ans sera ouvert tous les après-midi pendant les vacances. En fonction des envies de chacun, des activités sportives (VTT, accrobranche, canoë, sport en salle...), culturelles (visites, cinéma...), de loisirs (bowling, laser game...) ainsi que des soirées (barbecue, bivouac...) seront organisées. Un rallye pédestre est proposé le jeudi 16 juillet. « Un été au ciné » se déroulera cette année le jeudi 23 juillet à 22 heures au stade Michel Brun pour une projection de « Bienvenue chez les ch'tis ».

Pour tout renseignement prendre contact avec Mélanie au FLEP au 04 73 62 67 83 ou au 06 84 80 52 45.

Hôtel de Ville

*Château de Bezance
63540 Romagnat
www.ville-romagnat.fr*

Permanences du Maire :
sur rendez-vous

Services Administratifs :
Téléphone : 04 73 62 79 79
Télécopie : 04 73 62 79 76
e-mail : contact2008@ville-romagnat.fr

Services Techniques :
Téléphone : 04 73 62 79 99
Télécopie : 04 73 62 79 95
e-mail : service-technique@ville-romagnat.fr

Service Communication :
e-mail : service-com@ville-romagnat.fr

Les services administratifs et techniques sont ouverts au public sans interruption :
de 8h30 à 16h50 du lundi au jeudi
de 8h30 à 16h20 le vendredi
de 10h15 à 11h45 le samedi (permanence Etat Civil)

 **N° Vert 0 800 400 063**

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

